

**MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUILLET 2022 À 19 H 30  
ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Constatation ou révocation de l'avis de convocation**
- 4. Projet garage municipal : Proposition d'honoraires pour services professionnels en structure et en génie civil**
- 5. Entente pour la cueillette des ordures, du recyclage et du compostage par la Municipalité de Lochaber canton – Fin du contrat**
- 6. Mandat au notaire : Lotissement rues /registre foncier**
- 7. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) 2021**
- 8. Gala reconnaissance de la Chambre de commerce de la Vallée de la Petite-Nation**
- 9. MRC de Papineau : Tournoi de golf annuel**
- 10. Présentation des états financiers 2021 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton**
- 11. Bons de commande Aquatech**
- 12. Garage municipal : Offre de services professionnels - électromécanique**
- 13. Congrès de la Fédération Québécoise des municipalités : Inscription et frais de déplacement**
- 14. Accès à « Clicsecur » : Autorisation employé(e)s**
- 15. Appui à la Municipalité de Papineauville pour le dépôt d'une demande d'aide financière pour l'acquisition d'une embarcation pour le sauvetage nautique**
- 16. Appel d'offres : Achat et installation de modules de jeux et de jeux d'eau au parc Rolland-Pilon**
- 17. Période de questions**
- 18. Levée de la séance extraordinaire**

---

**PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Plaisance, tenue **le 18 juillet 2022 à 19 h 30** et à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Thierry Dansereau  
Daphné Rodgers

Monique Malo  
Miguel Dicaire

Nil Béland

Absence motivée : Ann-Marielle Tinkler

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Micheline Cloutier.

Assiste également à la séance Monsieur Mario Boyer, Directeur général/Greffier-trésorier.

1.

**Ouverture de la séance**

Madame la mairesse, Micheline Cloutier souhaite la bienvenue aux membres présents.

2.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-07-157**

**Adoption de l'ordre du jour modifiée**

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

3.

**Constatation de l'avis de convocation**

Le Directeur général/Greffier-trésorier par intérim M. Mario Boyer constate que l'avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par les dispositions du Code Municipal (art.#153,C.M.).

4.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-07-158**

**Projet garage municipal : Proposition d'honoraires pour services professionnels en structure et en génie civil**

CONSIDÉRANT le projet subventionné pour la construction d'un garage municipal ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mandater une firme pour des services professionnels en structure et en génie civil ;

Il est proposé par Madame la conseillère Daphné Rodgers

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance accepte la proposition d'honoraires professionnelles de CIME Consultants Inc. datée du 5 juillet 2022 au montant de 20 000\$ taxes en sus pour les services professionnels en structure et en génie civil dans le cadre du projet de construction du garage municipal.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Le vote est demandé :            Pour : 4                            Contre : 1

**Adoptée à la majorité.**

*Monsieur le conseiller Miguel Dicaire enregistre sa dissidence.*

5.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-07-159**

##### **Entente pour la collecte des ordures, du recyclage et du compostage par la Municipalité de Lochaber canton – Fin du contrat**

CONSIDÉRANT les discussions entre Monsieur Alain Gamache, Maire de la Municipalité de Lochaber Canton et Monsieur Mario Boyer, Directeur général/Greffier trésorier par intérim de la Municipalité de Plaisance ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la présente entente ;

CONSIDÉRANT la problématique vécue par les deux (2) parties ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance avise que la municipalité désire d'un commun accord mettre fin à l'entente intermunicipale avec le Municipalité du canton de Lochaber pour la collecte des matières résiduelles domestiques, des matières compostables et du recyclage, le 31 décembre prochain.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

6.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-07-160**

##### **Mandat au notaire : Lotissement rues /registre foncier**

CONSIDÉRANT que la réforme cadastrale a soulevé un ensemble de problématique cadastrale pour certaines rues ou lots municipaux;

CONSIDÉRANT le mandat remis à Monsieur Marc Patrice pour la désignation cadastrale (lotissement) de certaines rues;

CONSIDÉRANT la présentation d'un projet pour la rue St-Jean-Baptiste, près de l'église, et une partie de la rue Desjardins;

CONSIDÉRANT la procédure pour l'enregistrement des lotissements et/ou désignation cadastrale au registre foncier;

Il est proposé par Madame la conseillère Daphné Rodgers

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance mandate Me Rachel Durocher pour l'enregistrement des lotissement et/ou désignation cadastrale pour régulariser certaines rues ou lots municipaux;

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

7.

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-07-161**

### **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) 2021**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, a versé une compensation de **89 184\$** pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE la Municipalité de Plaisance informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

8.

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-07-162**

### **Gala reconnaissance de la Chambre de commerce de la Vallée de la Petite-Nation**

CONSIDÉRANT le retour en présentiel du gala de reconnaissance de la Chambre de commerce de la Vallée de la Petite-Nation ;

CONSIDÉRANT le désir du conseil municipal que la Municipalité de Plaisance soit présente ;

Il est proposé par Madame la conseillère Daphné Rodgers

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance autorise l'inscription et les frais de déplacement des personnes ci-dessous au Gala reconnaissance de la Chambre de commerce de la Vallée de la Petite-Nation qui se tiendra au Château Montebello le 22 octobre prochain, à savoir :

Micheline Cloutier, mairesse

Nil Béland, conseiller

Monique Malo, conseillère

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

9.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-07-163**

#### **MRC de Papineau : Tournoi de golf annuel**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance autorise le déplacement de madame Micheline Cloutier, Mairesse au souper du tournoi de golf annuel de la MRC Papineau qui aura lieu le 10 septembre 2022 au Club de golf Royal Papineau à Notre-Dame-de-la-Salette.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

*19 h 55 Monsieur Pierre-Charles La Haye et Madame Caroline Dupéré-Tremblay, représentants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, se joignent à la réunion par visioconférence pour faire le dépôt du rapport financier 2021*

10.

### **RÉSOLUTION 2022-07-164**

#### **Présentation des états financiers 2021 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton**

Conformément à l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 sont déposés au conseil.

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport financier annuel 2021 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE lesdits rapports mentionnés dans le préambule et faisant ainsi partie intégrante de la présente résolution soient et sont acceptés par les membres du conseil.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

*20 h 20 Monsieur Pierre-Charles La Haye et Madame Caroline Dupéré-Tremblay, représentants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, quittent la visioconférence.*

11.

### **RÉSOLUTION 2022-07-165**

#### **Bon de commande Aquatech**

CONSIDÉRANT la présentation de bons de commande par Aquatech;

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE le conseil de la municipalité de Plaisance autorise les achats ci-dessous :

|           |                    |                      |
|-----------|--------------------|----------------------|
| EP01-2022 | Appareil de mesure | 5 574\$ taxes en sus |
| EP03-2022 | Achat de chlore    | 1 040\$ taxes en sus |
| EU02-2022 | Achat colorimètre  | 2 370\$ taxes en sus |

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**12.**

### **RÉSOLUTION 2022-07-166**

#### **Garage municipal : Offre de services professionnels - électromécanique**

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un garage municipal;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement sur la politique de gestion contractuelle;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Nil Béland

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance accepte l'offre de services professionnels de CIMA+ datée du 5 juillet 2022 au montant de 35 000\$ taxes en sus en rapport aux services de mécanique et d'électricité pour le projet de garage municipal.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Le vote est demandé :            Pour : 4                            Contre : 1

**Adoptée à la majorité.**

*Monsieur le conseiller Miguel Dicaire enregistre sa dissidence.*

**13.**

### **RÉSOLUTION 2022-07-167**

#### **Congrès de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) : Inscription et frais de déplacements**

CONSIDÉRANT le congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra à Montréal;

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance autorise l'inscription et les frais de déplacements de Madame Micheline Cloutier, Mairesse et de Monsieur Nil Béland, conseiller au congrès de la FQM qui se tiendra au Palais des congrès de Montréal du 22 au 24 septembre 2022.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**14.**

**RÉSOLUTION 2022-07-168**

**Accès à Clicsecur : Autorisation employé(e)s**

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir des accès « Clicsecur » pour les travaux administratifs de la municipalité ;

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance autorise les personnes ci-dessous à obtenir des accès « Clicsecur » pour la réalisation de leurs tâches, à savoir :

Madame Anick Tourangeau, Directrice générale et greffière trésorière adjointe  
Madame Sarah Lalande Dansereau, Commis-comptable

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**15.**

**RÉSOLUTION 2022-07-169**

**Appui à la Municipalité de Papineauville pour le dépôt d'une demande d'aide financière pour l'acquisition d'une embarcation pour le sauvetage nautique**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Papineauville désire procéder à l'acquisition d'une embarcation spécialisée pour offrir le service de sauvetage nautique sur la rivière des Outaouais ;

CONSIDÉRANT le coût d'une telle embarcation spécialisée est de plus de 60 000\$ ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Papineauville assumera les coûts résiduels ;

CONSIDÉRANT que les municipalités riveraines à la route 148, soit : Lochaber Partie-Ouest, Thurso, Lochaber Canton, Plaisance, Notre-Dame-du-Bonsecours, Montebello et Fassett sont intéressées à participer au projet ;

CONSIDÉRANT que lesdites municipalités acceptent de contribuer aux frais de formation des sauveteurs, s'il y a lieu ;

CONSIDÉRANT qu'une résolution d'appui desdites municipalités est nécessaire pour que la municipalité de Papineauville puisse déposer une demande d'assistance financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'habitation ;

CONSIDÉRANT que ce service serait aussi disponible pour répondre aux appels d'urgence des autres municipalités de la MRC Papineau ;

CONSIDÉRANT que l'ajout de ce service spécialisé s'intègre au protocole de couverture de risque de la MRC Papineau déjà existante ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Nil Béland

QUE le conseil de la municipalité de Plaisance appuie la demande de la municipalité de Papineauville à l'effet de déposer une demande d'assistance financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'habitation pour l'acquisition d'une embarcation spécialisée pour offrir le service de sauvetage nautique aux municipalités de la MRC de Papineau, notamment aux municipalités riveraines à la rivière des Outaouais, soit : Lochaber Partie-Ouest, Thurso, Lochaber Canton , Plaisance, Notre-Dame du-Bonsecours, Montebello et Fassett qui veulent participer au projet.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**16.**

#### **RÉSOLUTION 2022-07-170**

##### **Appel d'offres : Achat et installation de modules de jeux et de jeux d'eau au parc Rolland-Pilon**

CONSIDÉRANT le projet de modules de jeux et de jeux d'eau au Parc Rolland-Pilon ;

CONSIDÉRANT la subvention liée à ce projet ;

Il est proposé par Madame Daphné Rodgers

QUE le conseil de la Municipalité de Plaisance demande des soumissions sous pli cacheté « Achat et installation de modules de jeux et de jeux d'eau au Parc Rolland-Pilon » dont les exigences sont contenues dans un document « devis général » préparé et disponible sur le site SEAO ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)).

QUE les soumissions préparées sur les formulaires de soumission doivent être déposées à l'adresse suivante :

Madame Anick Tourangeau  
Directrice générale et greffière trésorière adjointe  
275, rue Principale  
Plaisance (Québec)  
J0V 1S0

QUE ces soumissions doivent obligatoirement être déposées dans une enveloppe scellée, au plus tard, le 6 septembre 2022 et elles seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de fermeture des soumissions à la même adresse devant témoins conformément à la loi ;

QUE la Municipalité de Plaisance ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**



**17. Période de questions**

Début : 20 h 20

Fin : 20 h 25

**18.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-07-171**

**Levée de la séance extraordinaire à 20 h 25**

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE la séance extraordinaire soit levée.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LA MAIRESSE**

« Je soussigné, Micheline Cloutier, Mairesse de la Municipalité de Plaisance atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Et j'ai signé ce 18 juillet 2022.

---

Micheline Cloutier  
Mairesse

---

Mario Boyer  
Directeur général/Greffier-trésorier